

Les élèves du second degré à la rentrée 2016 : une baisse généralisée des taux de redoublement

■ Avec 42 900 élèves de plus qu'en 2015, les établissements publics et privés accueillent 5 579 000 élèves du second degré à la rentrée 2016, soit une hausse de 0,8 %.

Les effectifs sont quasi stables dans les collèges, où les taux de redoublement diminuent de manière très significative. Ils sont désormais inférieurs à 1 % à tous les niveaux à l'exception de la troisième.

Au lycée, les effectifs augmentent fortement dans les formations générales et technologiques (GT) (+ 48 300 élèves). Cette hausse concerne en priorité les élèves de première. Non seulement les taux de passage de la seconde GT vers la première GT sont en hausse, mais en plus, ils s'appliquent à une génération nombreuse (la génération 2000). En seconde, en revanche, les effectifs diminuent, tout comme le taux de redoublement qui s'établit en 2016 à 4,3 %.

En raison d'une baisse dans le secteur privé, les effectifs de la voie professionnelle sont en léger recul (- 0,3 %) ; le nombre d'élèves diminue notamment en CAP et en seconde professionnelle.

Paul-Olivier Gasq, Elsa Conton,
Evelyne Blanché, DEPP-B1

■ À la rentrée 2016, les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scolarisent 5 579 000 élèves du second degré, soit 42 900 élèves de plus qu'en 2015.

L'augmentation globale de 0,8 % des effectifs est similaire à celle de la rentrée précédente. Elle concerne exclusivement les formations générales et technologiques ; les effectifs sont quasi stables au collège et en légère baisse dans le cycle professionnel (FIGURE 1).

La moitié de la hausse globale expliquée par l'augmentation dans quatre académies

Dans onze académies, le nombre d'élèves total du second degré augmente, en proportion, plus fortement qu'au niveau national. C'est notamment le cas des territoires comprenant une grande métropole dynamique (Nantes, Lyon, Rennes, et dans une moindre mesure Grenoble). L'augmentation des effectifs est par ailleurs visible dans les académies de Créteil, Versailles, Corse, Limoges et

Orléans-Tours. La hausse des effectifs atteint son maximum pour les DOM, en Guyane (+ 2,2 %) et à Mayotte (+ 6,4 %).

En nombre d'élèves, l'augmentation est, comme les années précédentes, concentrée géographiquement. Les académies de Créteil, Versailles, Lyon et Nantes expliquent à elles seules plus de la moitié de l'augmentation (52 %), alors qu'elles représentent à peine plus d'un quart des effectifs (26 %).

Par ailleurs, quatre académies voient leurs effectifs diminuer. La baisse est relativement prononcée pour la Martinique (- 1,4 %), moindre pour la Guadeloupe et Caen (- 0,5 %). À Dijon, les effectifs sont quasi stables (- 0,1 %) (FIGURE 2).

Au collège, une forte baisse des taux de redoublement

Avec 3 315 000 élèves, les effectifs des formations en collège sont stables (- 3 500 soit une baisse de 0,1 %). Cette stabilité provient d'évolutions contrastées selon les niveaux. En sixième, l'augmentation de 5 200 élèves résulte de l'entrée à ce niveau de la génération

Directrice de la publication :

Fabienne Rosenwald

Secrétaire de rédaction :

Marc Saillard

Maquettiste :

Frédéric Voiret

Impression :

DEPP/DVE

e-ISSN 2431-7632

Département de la valorisation
et de l'édition

61-65, rue Dutot

75732 Paris Cedex 15

1 – Effectifs d'élèves dans les établissements du second degré à la rentrée 2016

	Public			Privé			Ensemble		
	Effectifs en 2015	Effectifs en 2016	Évolution	Effectifs en 2015	Effectifs en 2016	Évolution	Effectifs en 2015	Effectifs en 2016	Évolution
Sixième	627 707	630 345	2 638	176 860	179 458	2 598	804 567	809 803	5 236
Cinquième	620 177	622 943	2 766	172 667	176 329	3 662	792 844	799 272	6 428
Quatrième	620 850	615 591	- 5 259	171 810	171 953	143	792 660	787 544	- 5 116
Troisième	634 830	625 432	- 9 398	174 357	174 265	- 92	809 187	799 697	- 9 490
Ensemble 6^e- 3^e *	2 503 564	2 494 311	- 9 253	695 694	702 005	6 311	3 199 258	3 196 316	- 2 942
DIMA	752	595	- 157	339	290	- 49	1 091	885	- 206
ULIS en collège	26 414	28 353	1 939	3 003	3 139	136	29 417	31 492	2 075
Formations en collège	2 530 730	2 523 259	- 7 471	699 036	705 434	6 398	3 229 766	3 228 693	- 1 073
Segpa	84 423	81 989	- 2 434	4 359	4 325	- 34	88 782	86 314	- 2 468
Formations en collège y compris Segpa	2 615 153	2 605 248	- 9 905	703 395	709 759	6 364	3 318 548	3 315 007	- 3 541
1 ^{re} année de CAP	49 452	48 814	- 638	10 761	10 388	- 373	60 213	59 202	- 1 011
2 ^{es} années de CAP	42 256	41 970	- 286	9 902	9 520	- 382	52 158	51 490	- 668
Total CAP 2 ans	91 708	90 784	- 924	20 663	19 908	- 755	112 371	110 692	- 1 679
Total BMA	2 040	2 136	96	422	432	10	2 462	2 568	106
2 ^{de} professionnelle	147 248	145 822	- 1426	38 393	37 192	- 1201	185 641	183 014	- 2 627
1 ^{re} professionnelle	142 690	143 832	1 142	38 482	37 989	- 493	181 172	181 821	649
Terminale professionnelle	133 073	135 342	2 269	35 447	35 153	- 294	168 520	170 495	1 975
Ensemble bac professionnel	423 011	424 996	1 985	112 322	110 334	- 1988	535 333	535 330	- 3
Autres pro **	8 148	8 086	- 62	5 013	4 599	- 414	13 161	12 685	- 476
Ensemble formations professionnelles en lycée	524 907	526 002	1 095	138 420	135 273	- 3 147	663 327	661 275	- 2 052
2 ^{de} GT	448 215	444 267	- 3 948	117 995	118 603	608	566 210	562 870	- 3 340
1 ^{re} GT	391 410	419 572	28 162	106 955	112 024	5 069	498 365	531 596	33 231
Terminale GT	383 753	400 530	16 777	102 319	103 989	1 670	486 072	504 519	18 447
Ensemble formations GT en lycée	1 223 378	1 264 369	40 991	327 269	334 616	7 347	1 550 647	1 598 985	48 338
ULIS en lycée	3 062	3 217	155	834	870	36	3 896	4 087	191
Formations en lycée y compris ULIS	1 751 347	1 793 588	42 241	466 523	470 759	4 236	2 217 870	2 264 347	46 477
Ensemble second degré	4 366 500	4 398 836	32 336	1 169 918	1 180 518	10 600	5 536 418	5 579 354	42 936

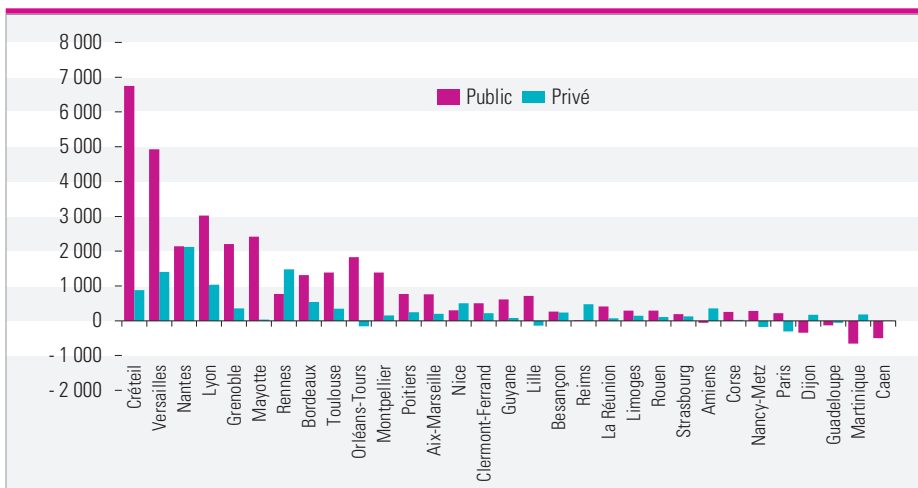
* Y compris troisièmes prépa-professionnelles en lycée.

** Dont formations diverses de niveaux IV et V, CAP en un an et brevet professionnel.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, établissements publics et privés, y compris hors contrat.

Source : MENESR- DEPP

2 – Évolution entre 2015 et 2016 des effectifs d'élèves du second degré des secteurs public et privé (hors post-bac) par académie



Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, public + privé.

Source : MENESR-DEPP, système SCOLARITÉ et enquête n° 16.

3 – Taux de redoublement par niveau de la sixième à la troisième (en %)

Situation	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Rentrée 2016
Redoublements de sixième	2,2	2,2	1,6	0,6
Redoublements de cinquième	1,2	1,3	0,9	0,4
Redoublements de quatrième	1,8	1,8	1,3	0,5
Redoublements de troisième	3,4	3,3	3,0	2,2

Lecture : parmi les élèves scolarisés en sixième à la rentrée 2015, 0,4 % redouble en 2016.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, établissements publics et privés sous tutelle MENESR, y compris ULIS à partir de 2015.

Source : MENESR-DEPP

2005, plus nombreuse que la génération 2004 qu'elle remplace. De même, en troisième, les effectifs diminuent de 1,2 % (- 9 500 élèves), ce qui correspond quasiment à l'écart entre les générations 2002 et 2001.

Le nombre de collégiens inscrits dans des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) est de 31 500 cette année contre 29 400 l'année précédente (+ 2 100). À l'inverse, les effectifs des Sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) diminuent de 2 500 ; ils s'établissent à 86 300.

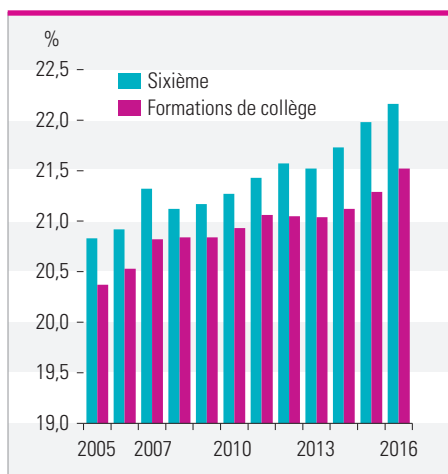
En 2016, la fluidification des parcours au collège, déjà perceptible l'année précédente, s'accroît. Les taux de redoublement connaissent une baisse massive à tous les niveaux (FIGURE 3) : ceux de sixième et de quatrième sont pour la première fois en deçà de 1 % (respectivement à 0,6 % et 0,5 %), celui de troisième perd 0,8 point et s'établit à 2,2 %.

Quasi-stabilité des effectifs au collège

Pour les formations en collège, la rentrée 2016 marque aussi une poursuite de la

tendance observée les années précédentes concernant les évolutions des secteurs public et privé. En effet, la quasi-stabilité globale des effectifs masque des évolutions contrastées entre secteur public et secteur privé : le secteur public perd 9 900 élèves (- 0,4 %), alors que le secteur privé en accueille 6 400 de plus (+ 0,9 %). Au total, 21,5 % des élèves de formations en collège

4 – Évolution de la part des élèves scolarisés dans le secteur privé en sixième et dans l'ensemble des formations en collège



Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, public + privé y compris hors contrat (y compris EREA), hors ULIS.

Source : MENESR-DEPP, système SCOLARITÉ et enquête n° 16.

sont scolarisés dans le privé, contre 21,3 % l'année précédente. C'est en sixième que cette part est la plus élevée : elle atteint désormais 22,2 % (FIGURE 4).

À partir de la rentrée 2016, les élèves étudient une deuxième langue vivante non plus en quatrième mais dès la classe de cinquième : ainsi, 2 514 600 collégiens étudient au moins deux langues vivantes. Comme auparavant en quatrième, le choix des élèves qui débutent l'apprentissage d'une nouvelle langue se porte très majoritairement sur l'espagnol : 73 % des élèves de cinquième sont désormais hispanistes. L'allemand vient ensuite et est étudié par 19 % des élèves de cinquième.

À l'issue du collège, ce sont à présent plus de 63 % des élèves qui rejoignent une seconde GT (FIGURE 5). Cette proportion a augmenté de 3 points en trois ans, au détriment du redoublement, mais aussi de l'orientation vers la voie professionnelle.

Forte hausse des effectifs en première GT

Les effectifs des formations générales et technologiques (GT) atteignent 1 598 985, marquant une forte croissance (+ 3,1 %,

soit + 48 300 élèves). La hausse est plus forte dans le secteur public (+ 3,4 % contre + 2,2 % pour le privé). Elle est due notamment à l'augmentation des effectifs de première GT : une génération particulièrement nombreuse, celle de 2000, est entrée en 2015 en seconde, et donc en première en 2016 ; cet effet démographique est amplifié par la hausse du taux de passage de seconde GT vers la première GT (89,6 %, soit + 2,6 points) (FIGURE 6).

Le taux de passage de la seconde GT vers la première générale a augmenté de 1 point : l'orientation vers la première littéraire est légèrement moins fréquente qu'en 2015 (- 0,5 point), alors qu'elle augmente vers la première scientifique (+ 0,9 point), et dans une moindre mesure vers la première économique et sociale (+ 0,6 point).

Mais c'est le taux de passage vers la première technologique qui se caractérise par la hausse la plus forte (+ 1,6 point), atteignant 24,2 %. L'orientation vers la première STMG, qui était stable les années précédentes, a augmenté de 1 point au niveau national. Cette évolution est relativement contrastée selon le profil des élèves. En particulier, elle concerne davantage les lycéens issus de milieu défavorisé. Pour eux, le taux de passage en première STMG progresse de 1,5 point et s'élève désormais à 17 %.

5 – Évolution des taux de passage et de redoublement à l'issue de la classe de troisième (en %)

Situation	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Rentrée 2016
Redoublement de troisième	3,4	3,3	3,0	2,2
Troisième vers seconde GT	60,3	61,1	62,4	63,3
Troisième vers voie professionnelle	25,4	25,3	24,6	24,5
dont vers 1 ^{re} année de CAP en 2 ans	6,0	5,9	5,7	5,7
dont vers seconde professionnelle	19,5	19,5	19,0	18,8
Autres situations (dont sorties vers l'agriculture et l'apprentissage)	10,9	10,3	10,0	9,9

Lecture : parmi les élèves scolarisés en troisième générale ou en Segpa à la rentrée 2015, 24,5 % ont poursuivi leurs études en second cycle professionnel en 2016.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, établissements publics et privés sous tutelle MENESR, y compris ULIS à partir de 2015.

Source : MENESR-DEPP.

6 – Évolution des taux de passage et de redoublement à l'issue de la classe de seconde (en %)

Situation	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Rentrée 2016
Redoublement de seconde GT	7,8	7,4	6,7	4,3
Seconde GT vers première générale	62,7	63,5	64,4	65,4
dont vers première S	33,6	34,2	33,8	34,7
dont vers première ES	19,3	19,6	20,7	21,3
dont vers première L	9,8	9,7	9,9	9,4
Seconde GT vers première technologique	22,9	22,6	22,6	24,2
dont vers première STMG	11,3	11,0	10,7	11,7
Seconde GT vers voie professionnelle	3,5	3,4	3,3	3,1
Autres situations (dont sorties vers l'agriculture et l'apprentissage)	3,1	3,1	3,0	3,0

Lecture : parmi les élèves scolarisés en seconde GT à la rentrée 2015, 65,4 % ont poursuivi leurs études en première générale en 2016.

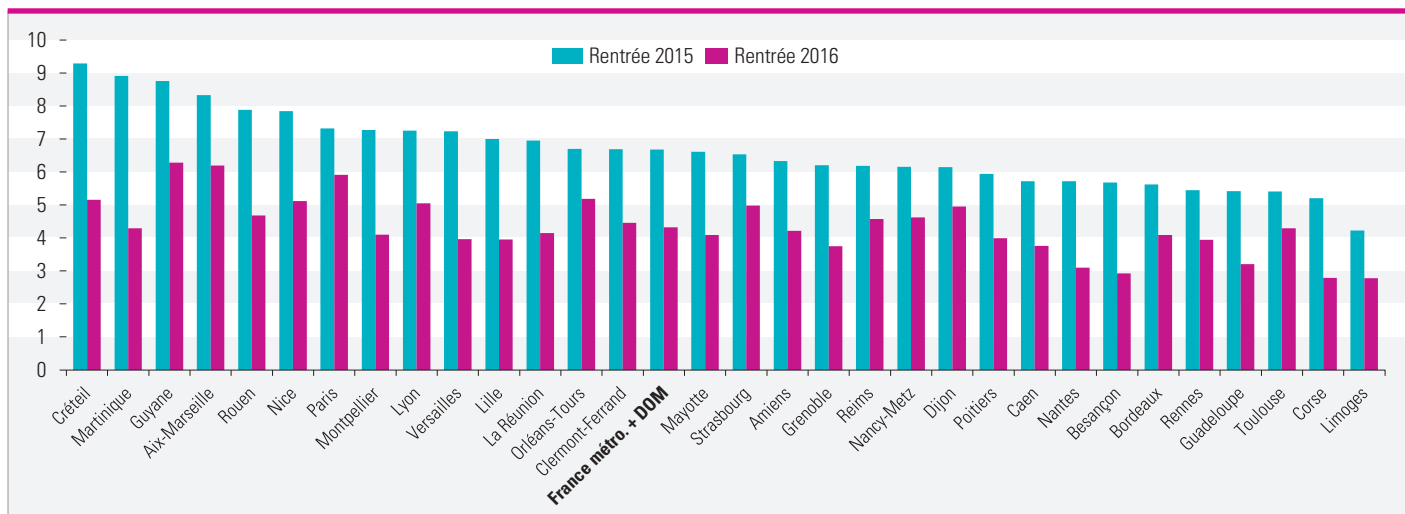
Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, établissements publics et privés sous tutelle MENESR, y compris ULIS à partir de 2015.

Source : MENESR-DEPP.

En seconde, forte baisse des taux de redoublement

Parallèlement à la hausse des taux de passage en première technologique, le taux de redoublement en classe de seconde connaît une très forte baisse. En 2016, 4,3 % des élèves de seconde ont ainsi été maintenus dans le même niveau, contre 6,7 % en 2015 et 10,7 % en 2010. L'évolution des taux est très différente selon l'origine sociale des élèves : le taux de redoublement diminue fortement pour les lycéens défavorisés (- 3,2 points), alors que celui des lycéens de milieu très favorisé baisse moins (- 1,6 point) ; ils s'établissent respectivement à 5,2 % et 3,5 %. Ce phénomène explique en partie les évolutions académiques (FIGURE 7). Le taux de redoublement diminue très fortement dans les académies où les élèves de milieu défavorisé sont surreprésentés, notamment à la Martinique (- 4,6 points), à Créteil

7 – Évolution des taux de redoublement en seconde GT par académie (en %)



Lecture : parmi les élèves scolarisés en seconde GT à Paris à la rentrée 2015, 5,9 % ont redoublé en 2016.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, établissements publics et privés sous tutelle MENESR.

Source : MENESR-DEPP.

(- 4,1 points), à Montpellier (- 3,2 points) ou à Lille (- 3,1 points). Il baisse de manière plus modérée dans les académies plus « favorisées ». En particulier, à Paris, le taux de maintien, pourtant plus élevé que la moyenne en 2015 avec 7,3 %, ne diminue que de 1,4 point. Cela traduit sans doute la moindre préférence des lycéens issus de milieux favorisés pour les filières technologiques, le redoublement de seconde étant alors perçu comme un redoublement de « seconde chance » en vue d'obtenir son passage en filière générale.

Baisse globale des effectifs dans la voie professionnelle

En 2016, le nombre d'élèves scolarisés en terminale professionnelle augmente légèrement (+ 2 000). Parmi eux, 10 200 sont redoublants dont 84,8 % dans le même établissement (en 2015, les chiffres étaient respectivement de 10 300 et 78,5 %). Pour la voie professionnelle dans son ensemble, les effectifs sont cependant en légère baisse. Les formations de CAP, en particulier, comptent 1 700 élèves de moins,

soit une baisse de 1,5 %. De même, en seconde professionnelle, les effectifs diminuent de 1,4 % (soit 2 600 élèves de moins). La baisse des effectifs concerne uniquement l'enseignement privé, qui perd 3 100 élèves (- 2,3 %), et ce à tous les niveaux, y compris en terminale. Dans l'ensemble de la voie professionnelle, le poids du secteur privé recule, passant ainsi de 20,9 % à 20,5 %. Les sorties en cours de formation sont globalement restées stables, voire en diminution à l'issue de la première professionnelle (FIGURE 8). ■

8 – Taux de sortie de la voie professionnelle selon le niveau (en %)

Sortants des établissements du MENESR en...	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Rentrée 2016
... fin de première année de CAP	18,6	18,5	18,2	18,0
... fin de seconde professionnelle	10,7	10,8	10,2	10,2
... fin de première professionnelle	10,4	10,2	10,3	9,9

Lecture : parmi les élèves scolarisés en seconde professionnelle à la rentrée 2015, 9,3 % sont sortis d'un établissement du MENESR en 2016.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, établissements publics et privés sous tutelle MENESR, y compris ULIS à partir de 2015.

Source : MENESR - DEPP.

en savoir plus

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

CHAMP ET SOURCE

Champ

Cette Note d'Information couvre uniquement les effectifs sous statut scolaire suivant une formation du second degré (hors classes post-baccalauréat) dans les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : établissements publics, privés sous contrat ou privés hors contrat (ces derniers représentent 27 420 élèves).

Sont donc exclus du champ les élèves inscrits dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, et notamment du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, ou celui de la Défense, celui du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et celui des Affaires sociales et de la Santé ; sont exclus également les élèves qui suivent une formation par alternance (apprentissage). Ceux qui s'orientent vers ces voies sont donc comptés parmi les sortants. Le terme « milieu très favorisé » correspond aux catégories socioprofessionnelles suivantes :

chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres, professions intellectuelles supérieures, instituteurs. Le terme « milieu défavorisé » renvoie aux catégories suivantes : ouvriers, employés de services aux particuliers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

Source

MENESR-DEPP, système SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat. ■